

LE JOUR, 1947
28 Mai 1947

REFLEXIONS ET REMARQUES DE CIRCONSTANCE

Si nous parlions déjà d'oublier les querelles d'hier cela paraîtra-t-il prématuré ?

Est-il trop tôt pour inviter à se tendre la main des hommes loyaux que la vie politique a mis accidentellement, comme en un sport, en face les uns des autres ?

Il faut reconnaître en toute justice que le système électoral de ce pays (qui est peut-être le moindre mal dans son principe sinon dans ses modalités) impose quelquefois d'étranges rencontres, de surprenantes alliances.

Dans ce régime de scrutin de liste, si l'on ne fait pas liste avec d'autres on perd à peu près ses moyens ; mais, pour faire liste nous l'avons rappelé, on n'a pas toujours le choix des partenaires.

C'est alors que l'on voit s'avancer de singuliers attelages ; et qu'on a le spectacle de combinaisons incomplètes et de hasard où les doctrines se heurtent et où les principes sont apparemment absents.

Car, faire liste, c'est promettre son aide ; c'est faire voter ses amis pour le candidat qui vous apporte les siens. C'est donc proprement l'opposé de ce que feraient des partis représentant, chacun, une des grandes formules de gouvernement de notre temps.

Comprendra-t-on mieux par là même pourquoi la démocratie au Liban est d'un genre particulier ? Constatara-t-on de façon plus tangible qu'avant d'avoir pour point de départ des individus elle repose nécessairement sur ses groupements sociaux à étiquette confessionnelle ? Ce sont, D'ABORD, des représentants (parfois fictifs) de ces groupes et, SUBSIDIAIREMENT SEULEMENT, d'idées et de principes, qui s'opposent les unes aux autres.

Nous ne disposons certes pas que c'est l'idéal. Nous nous bornons à constater que le temps ne paraît pas venu où une communauté libanaise parmi les principales accepterait de courir le risque de n'être pas représentée au sein de l'Assemblée et se résignerait politiquement, si le suffrage universel l'en privait, à ne pas l'être (ou à ne pas l'être assez).

Les conflits électoraux se ramènent, chez nous, dans la plus large mesure à une question d'hommes. C'est pourquoi les hommes politiques (au moins les plus sages) devraient se persuader que le principal bienfait, au Liban, c'est la paix. Et qu'aucune présence, et qu'aucune absence dans l'Assemblée ne sauvera ou ne perdra la République, pourvu qu'une certaine moyenne s'y trouve, pourvu qu'un certain équilibre y règne.

Le gouvernement de demain peut aider puissamment à dissiper des amertumes naturelles, à apaiser des rancœurs qui n'ont rien que d'humain. Souhaitons qu'il s'y applique mieux que ne l'ont fait les gouvernements d'hier qui, maladroitement, en plus d'une circonstance, ont méconnu le bien public et, par un aveuglement persistant, aggravé gratuitement les discordes.